

■ **Algoflash SA**, à Genève, achat, vente, importation, exportation et fabrication d'engrais et produits se rapportant au jardinage, etc. (FOSC du 19.12.2002, p. 8). La société est dissoute sans liquidation, au sens de l'article 748 CO, par le fait que la société COMPO Jardin AG, à Allschwil, en reprend l'actif et le passif.  
Journal no 7746 du 30.06.2004  
(02344662 / CH-660.0.773.994-4)